



Pension alimentaire est elle a revoir??

Par **gabillard catherine**, le **23/09/2017 à 18:56**

Bonjour?

voila mon compagnon paye une pension alimentaire de 172.23€.

Il gagne autour de 1557€ de salaires par mois, avec ses primes de travail. Sa fille vient de rentrer en fac mais garde son travail chez MC DO. j aimerais savoir si il doit revoir la pension alimentaire de sa fille avec un juge étant donner quel touche un salaire. Sa fille va avoir 19 ans. Et il aimerais aussi versé la pension sur le compte bancaire de sa fille mais la mère si oppose. Elle veut qu il continu a lui versé a elle. A t elle le droit ? merci de me donner réponse. mon compagnon ne parle plus a la mère de sa fille depuis plusieurs année.

Par **Visiteur**, le **23/09/2017 à 20:22**

Bonjour,
Oui, le juge tranchera.